
1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU PRÉPARATION ET DE L'ENTREPRISE

- 1.1 Dénomination Commerciale:** PVC Désodorisant Fraicheur Pomme *Chupa Chups*
- 1.2 Usage recommandé:** Désodorisant parfumé. Usage domestique et professionnel
Usages déconseillé: Tout usage non spécifié dans ce paragraphe ou dans le paragraphe 7.3
- 1.3 Entreprise:** **CARPA DESIGN ITALY S.R.L.**
C/O Studio Marchiori
Via Beato Sebastiano Valfré, 14
10121 Torino - ITALY
Tel. +39 0115613272 Fax +39 0115627450
- 1.4 Téléphones d'urgence:** Entreprise: +39 0115613272 (horaire commercial)
Service Information Toxicologique (INTCF): 91 562 04 20 (24h / 365 jours)*
(*Information en espagnol, seulement dans le but de fournir une réponse sanitaire en cas d'urgence)
-

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange:**
Sensibilisation cutanée, 1B H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité aiguë, 4 Ingestion H302: Nocif en cas d'ingestion
Toxicité aiguë, 4 Cutanée H312: Nocif par contact cutané
Dangereusité chronique pour l'environnement aquatique, 3:
H412: Toxique pour les organismes aquatiques, avec effets nocifs durables.

2.2 Éléments de l'étiquette:

Pictogrammes:

**Mot d'avertissement :** ATTENTION

Indications des dangers: H302 : Nocif en cas d'ingestion
H312: Nocif par contact cutané
H317: Peut provoquer une allergie cutanée
H412: Toxique pour les organismes aquatiques, avec effets nocifs durables.

Conseils de prudence: P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de la portée des enfants.
P103: Lire l'étiquette avant usage.
P261: Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols.
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants et des vêtements de protection.

P302+P352: EN CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau
P333+P313: En cas d'irritation ou éruption cutanée: consulter un médecin.
P501: Éliminer le contenant/le récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Il revient au fabricant/fournisseur ou à l'autorité compétente de préciser si les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Selon les Règlements CE 1907/2006, 1272/2008 et 2015/830)

Produit: PVC Désodorisant
Fraicheur Pomme
Fraicheur Lime et Citron

Révision: 01

Date de révision: 02/06/2015

Page 2 de 11

prescriptions d'élimination s'appliquent au contenu, au récipient ou aux deux.

Information supplémentaire: **EUH208:** Contient Iso E Super , 2,3-epoxi-3-fenilbutirato de etilo, Alcohol cinámico, 1,8-coneole, Heliotropin. Peut provoquer une réaction allergique.

Substances qui contribuent à la classification: Eugenol; Cinamal; Cinnamonnitrile

2.3 Autres risques:

Mélange qui ne répond pas aux critères PBT ou tPtB

3 COMPOSITION / INFORMATION DES COMPOSANTES

3.1 Substance:

Non applicable

3.2 Mélange:

Substance qui contient un pourcentage supérieur à la limite d'extension et représente un danger pour la santé et l'environnement et/ou avec une limite d'exposition reconnue :

Identificateurs	Ingrédients	% p/p	Classification selon Dir. 67/548/CE / Règlement 1272/2008 (**)
N° CAS: 97-53-0 N° EINECS: 202-589-1 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: 01-2119971802-33	Eugenol	$2.5 \leq c < 5\%$	[Skin Sens 1B: H317 Eye Irrit 2: H319]***
N° CAS: 104-55-2 N° EINECS: 203-213-9 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: 01-2119935242-45	Cinnamaldehydedehyde	$2.5 \leq c < 5\%$	[Acute Tox 4: H312 Skin Irrit 2: H315 Eye Irrit 2: H319 Skin Sens 1B: H317]***
N° CAS: 88-41-5 N° EINECS: 201-828-7 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: n.d.	Green acetate	$2.5 \leq c < 5\%$	[Aquatic Chronic 2 : H411]***
N° CAS: 1885-38-7 N° EINECS: 224-441-5 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: n.d.	Cinnamonnitrile	$c < 1\%$	[Acute Tox 3: H301 Acute Tox 4: H312 Skin Sens 1: H317]***
N° CAS: 104-54-1 N° EINECS: 203-212-3 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: 01-2119934496-29	Cinnamyl alcohol	$c < 1\%$	[Skin Sens 1: H317]***
N° CAS: 54464-57-2 N° EINECS: 259-174-3 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: n.d.	Iso E Super	$c < 1\%$	[Skin Irrit 2: H315 Skin Sens 1: H317 Aquatic Acute 1: H400 Aquatic Chronic 1: H410]***
N° CAS: 470-82-6 N° EINECS: 207-431-5 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: 01-2119967772-24	1,8-coneole	$c < 1\%$	[Flam Liq 3: H226 Skin Sens 1: H317]***

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Selon les Règlements CE 1907/2006, 1272/2008 et 2015/830)***Produit:** PVC Désodorisant
Fraicheur Pomme
Fraîcheur Lime et Citron

Révision: 01

Date de révision: 02/06/2015

Page 3 de 11

N° CAS: 120-57-0 N° EINECS: 204-409-7 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: 01-2119983608-21	Heliotropin	c < 1%	[Skin Sens 1: H317]***
N° CAS: 77-83-8 N° EINECS: 201-061-8 N° Index: n.d. N° Reg. REACH: 01-2119967770-28	Strawberry glycidate 1	c < 1%	[Skin Sens 1: H317 Aquatic Chronic 2: H411]***

(*) Différentes voies d'exposition

(**) Voir paragraphe 16 dans le texte complet de phrases R et H

[]*** Classification non établie par el Regl. n° 1272/2008 (CLP) sinon par le fabricant/fournisseur

4 PREMIERS SOINS**4.1 Description des premiers:**

L'information sur la composition du produit a été mise à jour et remise au centre anti-poison de Paris. En cas d'intoxication appelez le centre antipoison de Paris à 01 40 05 48 48.

Indications générales: En cas de doutes, ou si les symptômes d'inconfort persistent, demander un avis médical. Si la respiration est arrêtée ou s'il y a signe de perte de connaissance, appliquer la respiration artificielle (la respiration artificielle ne doit pas être faite s'il y a eu contamination par le produit). Ne jamais rien administrer par voie orale à des personnes inconscientes. En cas de contact avec les yeux et la peau, traiter premièrement les yeux. Voir les symptômes et effets dans le paragraphe 11.

En cas de contact avec la peau: Enlever les vêtements et les chaussures contaminées. En cas de contact, commencer par laver la zone affectée avec de l'eau et du savon neutre. En cas d'affection importante (démangeaisons, rougeurs, éruptions cutanées, cloque), consulter un centre médical avec cette Fiche de Données de Sécurité.

En cas de contact avec les yeux: Rincer les yeux abondamment avec de l'eau à la température ambiante pendant au moins 15 minutes. Éviter que la personne affectée se frotte ou se ferme les yeux.

En cas d'ingestion: NE PAS FAIRE VOMIR, dans le cas échéant maintenir la tête inclinée vers l'avant pour éviter l'aspiration. Maintenir la personne affectée au repos. Rincer la bouche et la gorge puisqu'il y a possibilité qu'elles aient été infectées par l'ingestion.

En cas d'inhalation: Produit non classifié comme dangereux pour l'inhalation, toutefois, il est recommandé, en cas de symptômes d'intoxication de sortir la personne affectée du lieu d'exposition, lui donner de l'air frais et le maintenir au repos. Demander de l'aide médicale en cas de symptômes persistants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Produit irritant par contact direct avec les yeux et sensibilité pour le contact avec la peau.

4.3 Indication de toute attention médicale et des traitements spéciaux qui doivent être dispensés immédiatement:

Traitements symptomatiques.

5 MESURES DE LUTTE AUX INCENDIES.**5.1 Mesures d'extinction:**

Convient: Tous les moyens, s'adapter aux matériaux de l'environnement. Employer de préférence des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC)

Ne conviens pas: IL N'EST PAS RECOMMANDÉ d'employer de l'eau en jet comme agent d'extinction.

5.2 Risques spécifiques dérivés de la substance ou mélange:

Produit non inflammable sous conditions régulières d'entreposage, manipulation et usage. La réaction de combustion peut créer des sous-produits tel que : CO₂, CO, NO_x, pouvant être hautement toxiques et par conséquent représenter un risque pour la santé.

5.3 Recommandations pour le personnel de lutte aux incendies :

Équipement de protection pour le personnel de lutte aux incendies : Bottes imperméables, gants et lunette de protection. Si un feu se produit apporter un appareil respiratoire autonome (voir paragraphe 8)

Information supplémentaire: Réfrigérer les récipients près de la source de chaleur ou du feu avec de l'eau pulvérisée. Ne pas déverser les eaux contaminées chimiquement au sol, dans les eaux ou les drains. Prendre les mesures nécessaires pour retenir les eaux usées afin de les éliminer ultérieurement selon les réglementations locales.

6 MESURE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédés d'urgence:**

Avant d'entrer en contact avec la substance renversée, il peut être nécessaire d'utiliser des éléments de protection personnelle (voir paragraphe 8).

6.2 Précautions relatives à l'environnement:

Éviter à tout prix n'importe quel type de déversement aquatique. Garder adéquatement le produit absorbé/récolté dans des récipients fermés hermétiquement. En cas de grands déversements du produit, aviser les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de contention et nettoyage:

Balayer et ramasser le produit avec une pelle ou autre moyen et mettre dans un récipient pour sa réutilisation (préférentiellement) ou son élimination. Pour quelconque considération relative à l'élimination, consulter le paragraphe 13.

6.4 Références à d'autres sections:

Voir paragraphe 8 et 13.

7 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire :**

Précautions générales: Respecter la législation des normes de sécurité et d'hygiène du travail. Ne pas manger, boire, ni fumer pendant la manipulation. Après la manipulation, se laver les mains à l'eau et au savon. Pour le contrôle de l'exposition et les moyens de protection individuelle, voir le paragraphe 8. Éviter le déversement libre du récipient. Maintenir l'ordre et la propreté dans les endroits où sont manipulés des produits dangereux.

Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions : Produit inflammable sous conditions normales d'entreposage manipulation et usage. Contrôler totalement les sources d'ignitions (téléphones cellulaires, étincelles) et ventiler lors des opérations de nettoyage. Consulter le paragraphe 10 sur les conditions et matériaux qui doivent être évités.

Recommandations techniques afin d'éviter les risques ergonomique et toxicologique. Retirer vêtements et équipements de protections contaminés avant d'entrer dans les zones d'alimentation.

Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux : Du à la dangerosité du produit pour l'environnement, il est recommandé de l'utiliser dans des aires qui disposent des barrières de contrôle de contamination, et en cas de déversement, disposer du matériel absorbant à proximité (voir paragraphe 6.3).

7.2 Conditions d'entreposage sécuritaires, incluant possibles incompatibilités :

Mesure technique de l'entreposage:

ITC (R.D.379/2001): Non applicable

Classification: Non applicable

T° minimum: 5°C

T° maximum: 35°C

Temps maximum: >36 mois

Conditions générales d'entreposage:

Éviter les sources de chaleur, radiations, électricité statique et contact avec les aliments. Entreposer uniquement dans le récipient original, bien fermé et dans un endroit sec.

7.3 Usages spécifiques finaux:

Déodorant à usage domestique et professionnel. Aucune précaution spéciale nécessaire.

8 CONTRÔLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètre de contrôle:

Limites d'exposition écologiques (VLA):

Identification	VLA-ED		VLA-EC		SOURCE / ANNÉE
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
Ethanol (CAS: 64-17-5; CE: 200-578-6)	-	-	1000	1910	INSHT / 2015
Citral (CAS: 5392-40-5; CE: 226-394-6)	5	-	-	-	INSHT / 2015

Valeurs limites biologiques (VLB): Non établies pour les composantes individuelles.

Valeurs DNEL (Niveau sans effets dérivés pour la santé): Non pertinentes.

Valeurs PNEC (Concentration prévue sans effets pour les organismes aquatiques): Non pertinent

8.2 Contrôle de l'exposition:

Mesures générales de sécurité et d'hygiène dans l'environnement de travail: Comme mesure de prévention, il est recommandé d'utiliser des équipements de base de protection individuelle basique, avec la «marque CE» correspondant en accord avec le R.D. 1407/1992. Pour plus d'information sur les équipements de protection individuelle (entreposage, usage, nettoyage, entretien, classe de protection.) Consulter le feuillet informatif remis par le fabricant de l'EPI. Les indications contenues dans ce point se réfèrent au produit pur. Les mesures de protection pour le produit dilué pourraient varier en fonction de son grade de dilution, usage, méthode d'application, etc. L'évaluation pour installer des douches d'urgence et/ou lavabos dans les entrepôts sera faite selon la norme référant à l'entreposage de produits chimique et sera applicable au cas par cas. Pour plus d'information voir les paragraphes 7.1 et 7.2

- ❖ Mesures d'ordre techniques: Ne sont pas nécessaire si les précautions de manipulation et entreposage recommandées sont respectées. Il est recommandé d'avoir une douche oculaire et une douche de sécurité sur le lieu du travail.
- ❖ Mesures de protection individuelle :

Protection respiratoire : Il est nécessaire d'utiliser un équipement de protection en cas de formation de brouillard ou si les limites d'exposition sont dépassées, si tel est le cas (voir paragraphe 8.1).

Protection spécifique des mains: il est recommandé d'utiliser des gants de protection

Pictogramme PRL	EPI	Marque	Normes CEN	Observations
	Gants de protection chimique		EN374-1:2003 EN 374-3:2003/AC:2006 EN 420:2003+A1:2009	Remplacer les gants avant quelconque détérioration

Protection oculaire et faciale: il est recommandé d'utiliser des lunettes de protection intégrale ou en cas de risque d'éclaboussures

Pictogramme PRL	EPI	Marque	Normes CEN	Observations
	Lunettes panoramiques contre les éclaboussures et/ou projection		EN 166:2001 EN 172:1994/A1:2000 EN 172:1994/A2:2001 EN ISO 4007:2012	Nettoyer de façon journalière et désinfecter périodiquement en suivant les instructions du fabricant.

Protection corporelle: N'est pas nécessaire, mais dans ce cas il est recommandé d'utiliser :

Pictogramme	EPI	Marque	Normes CEN	Observations
-------------	-----	--------	------------	--------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Selon les Règlements CE 1907/2006, 1272/2008 et 2015/830)

Produit: PVC Désodorisant
Fraîcheur Pomme
Fraîcheur Lime et Citron

Révision: 01

Date de révision: 02/06/2015

Page 6 de 11

PRL				
	Linge de travail.		EN ISO 13688:2013	Usage exclusif sur le lieu de travail.
	Chaussure de travail antidérapante.		EN ISO 20347:2012 EN ISO 20344:2011	Aucun

❖ Mesures complémentaires d'urgence:

Mesure d'urgence	Normes	Mesure d'urgence	Normes
 Douche d'urgence	ANSIZ358-1 ISO 3864-1:2002	 Douche oculaire	DIN 12 899 ISO 3864-1:2002

8.3 Contrôles d'exposition à l'environnement:

En vertu de la législation communautaire de protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter le déversement tant du produit comme de son contenant dans l'environnement. Pour de l'information supplémentaire voir paragraphe 7.1

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information de base des propriétés physiques et chimiques:

État physique à 20°C:	Liquide
Aspect:	Fluide
Couleur:	Vert
Odeur:	Aromatique
pH (al 100%):	Non pertinente*
Densité à 20°C:	Non pertinente*
Densité relative à 20°C:	Non pertinente*
Densité de vapeur à 20°C:	Non pertinente*
Viscosité dynamique à 20°C:	Non pertinente *
Viscosité cinématique à 20°C:	Non pertinent *
T° congélation:	Non pertinente *
T° ébullition à pression atmosphérique:	Non pertinente *
Pression de vapeur à 20°C:	Non pertinente *
Pression de vapeur à 50°C:	Non pertinent *
Taux d'évaporation à 20°C:	Non pertinent *
Solubilité dans l'eau à 20°C:	Non pertinente *
Température de décomposition:	Non pertinente *
Température d'inflammation:	Inflammable (P.I. >60°C)
Température d'auto-inflammation:	243°C
Limite d'inflammabilité inférieure:	Non pertinente *
Limite d'inflammabilité supérieure:	Non pertinente *
Propriétés comburante:	Non pertinente*
Propriétés explosive:	Non pertinente *
Coefficient de répartition n-octanol/eau (log Pow):	Non pertinente *

9.2 Information additionnelle:

Tension superficielle à 20°C:	No pertinente *
Indice de réfraction:	No pertinente *
<u>En application au R.D. 117/2003 (Directive 2010/75/UE), voici les caractéristiques suivantes:</u>	
C.O.V. (administré):	1.1% poids
Concentration C.O.V. a 20°C:	14.08 kg/m³ (383.88 g/L)
Numéro de carbones moyen:	7.9

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Selon les Règlements CE 1907/2006, 1272/2008 et 2015/830)

Produit: PVC Désodorisant
Fraîcheur Pomme
Fraîcheur Lime et Citron

Révision: 01

Date de révision: 02/06/2015

Page 7 de 11

Poids moléculaire moyen: 158.98 g/mol

(*)Non pertinente dû à la nature du produit, ne fournit pas d'information caractéristique de son danger.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité:

Les réactions dangereuses ne sont pas attendues, si les instructions techniques d'entreposage des produits chimiques suivies (voir paragraphe 7).

10.2 Stabilité chimique:

Ce produit est stable sous les conditions indiquées d'entreposage et manipulation et d'usage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Sous les conditions indiquées, les réactions dangereuses pouvant provoquer une pression ou des températures excessives ne sont pas attendues.

10.4 Conditions à éviter:

Chocs et friction	Contact avec l'air	Réchauffement	Lumière solaire	Humidité
Non applicable	Non applicable	Précaution	Éviter les contacts directs	Non applicable

10.5 Matériaux incompatibles:

Acides	Eau	Matériaux comburants	Matériaux combustibles	Autres
Non applicable	Non applicable	Éviter les contacts directs	Éviter les contacts directs	Non applicable

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Certaines conditions de décomposition, ses conséquences peuvent libérer des mélanges complexes de substances chimiques tel que le dioxyde de carbone (CO₂), le monoxyde de carbone et autres composants organiques.

11 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1 Information sur les effets toxicologiques:

En cas d'exposition répétitive, prolongée ou à concentrations supérieures à celles établies par les limites d'exposition professionnelles, il peut se produire des effets néfastes pour la santé en fonction de la voie d'exposition.

Contact avec les yeux : Produit des irritations lors du contact avec les yeux.

Contact avec la peau : Contient Iso E Super, 2,3-epoxi-3-fenilbutirato de etilo, Alcohol cinamílico, 1,8-coneole, Heliotropin., Peut provoquer une réaction allergique.

Ingestion: L'ingestion d'une dose considérable peut créer une irritation de la gorge, des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements.

Inhalation: Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour l'inhalation ayant des effets aigus, irréversibles ou chroniques.

11.2 Données toxicologiques spécifiques des substances:

Identification	Toxicité aiguë		Genre
Eugenol (CAS: 97-53; CE: 203-377-1)	DL50 oral	2300 mg/Kg	Rata
	DL50 cutánea	-	-
	CL50 inhalación	-	-
Cinnamaldehyde (CAS: 104-55-2; CE: 203-213-9)	DL50 oral	2100 mg/Kg	Rata
	DL50 cutánea	1100 mg/Kg	Rata
	CL50 inhalación	-	-
Green acetate (CAS: 88-41-5; CE: 201-828-7)	DL50 oral	4600 mg/Kg	Rata
	DL50 cutánea	-	-
	CL50 inhalación	-	-
Cinnamonnitrile (CAS: 1885-38-7; CE: 224-441-5)	DL50 oral	100 mg/Kg (ATEi)	
	DL50 cutánea	-	-
	CL50 inhalación	-	-
Alcohol cinamílico (CAS: 104-54-1; CE: 203-212-3)	DL50 oral	2500 mg/Kg	Rata
	DL50 cutánea	-	-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Selon les Règlements CE 1907/2006, 1272/2008 et 2015/830)

Produit: PVC Désodorisant
Fraicheur Pomme
Fraicheur Lime et Citron

Révision: 01

Date de révision: 02/06/2015

Page 8 de 11

	CL50 inhalación	-	-
1,8-coneole (CAS: 470-82-6; CE: 207-431-5)	DL50 oral	2480 mg/Kg	Rata
	DL50 cutánea	-	-
	CL50 inhalación	-	-
Heliotropin (CAS: 120-57-0; CE: 204-409-7)	DL50 oral	2700 mg/Kg	Rata
	DL50 cutánea	-	-
	CL50 inhalación	-	-

11.3 Sensibilisation:

Le produit est classifié comme dangereux pour effets sensibilisants. Contient *Iso E Super*, *2,3-epoxi-3-fenilbutirato de etilo*, *Alcohol cinámico*, *1,8-coneole*, *Heliotropin*, Peut provoquer une réaction allergique

11.4 Toxicité spécifique de certains organes (STOT):

Exposition unique: Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour cet effet, il ne contient pas de substances classifiées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'information, voir le paragraphe 3.

Exposition répétée: Le produit n'est pas classifié comme dangereux pour cet effet, il ne contient pas de substances classifiées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'information, voir le paragraphe 3.

11.5 Effets CMR (cancérogénicité, mutagenicité et toxicité pour la reproduction):

Le produit n'est pas classifié comme ayant des effets cancérogénétiques, mutagénétiques ou toxiques pour la reproduction, il ne contient pas de substances classifiées comme dangereuses pour cet effet. Pour plus d'information, voir le paragraphe 3.

12 INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Il n'y a pas de données expérimentales sur le mélange lui-même à savoir s'il contient des propriétés Eco toxicologiques. Les composantes individuelles sont indiquées.

12.1 Données écotoxicologiques spécifiques des substances:

Identification substance individuelle	Toxicité aiguë		Espèce	Genre
Eugenol (CAS: 97-53-0; CE: 202-589-1)	CL50	60.8 mg/l (96h)	Oncorhynchus mykiss	Pez
	CE50	-	-	Crustáceo
	CE50	-	-	Alga
Green acetate (CAS: 88-41-5; CE: 201-828-7)	CL50	1-10 mg/l (96h)	-	Pez
	CE50	1-10 mg/l	-	Crustáceo
	CE50	1-10 mg/l	-	Alga
Iso E Super (CAS: 54464-57-2; CE: 259-174-3)	CL50	0.1-1 mg/l (96h)	-	Pez
	CE50	0.1-1 mg/l	-	Crustáceo
	CE50	0.1-1 mg/l	-	Alga
2,3-epoxi-3-fenilbutirato de etilo (CAS: 77-83-8; CE: 201-061-8)	CL50	4.2 mg/l (96h)	Oncorhynchus mykiss	Pez
	CE50	52 mg/l (48h)	-Daphnia magna	Crustáceo
	CE50	36 mg/l (72h)	Pseudokirchneriella subcapitata	Alga

12.2 Persistance et dégradation:

Les données formulées ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Identification substance individuel	Potentiel de bioaccumulation	
Eugenol (CAS: 97-53; CE: 203-377-1)	BCF	31
	Log POW	2.27
	Potential	Modéré
Cinnamaldehyde (CAS: 104-55-2; CE: 203-213-9)	BCF	8
	Log POW	1.9

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ*(Selon les Règlements CE 1907/2006, 1272/2008 et 2015/830)***Produit:** PVC Désodorisant
Fraicheur Pomme
Fraicheur Lime et Citron

Révision: 01

Date de révision: 02/06/2015

Page 9 de 11

1,8-cineole (CAS: 470-82-6; CE: 207-431-5)	Potential	Bas
	BCF	
	Log POW	2.74
	Potential	

12.4 Mobilité:

Les données formulées ne sont pas disponibles, mais sa solubilité ne prévoit pas de mobilité dans l'eau ou au sol.

12.5 Résultats des valeurs PBT et tPtB:

Substance qui ne répond pas aux critères PBT ou tPtB

12.6 Autres effets négatifs: Non décrits.**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION****13.1 Méthodes pour le traitement des résidus:**

Code	Description	Type de résidus (Règlements (UE) n° 1357/2014)
20 01 99	Autres fractions non spécifiées en d'autres catégories	Dangereux (HP14 Écotoxique)

Les résidus de ce produit doivent être entreposés et étiquetés pour leur réutilisation ultérieure ou leur élimination par un gestionnaire de résidus dangereux autorisé en accord avec la réglementation nationale/Européenne en vigueur.

13.2 Gestion des résidus de contenants:

Autant que possible, réutiliser les contenants selon le système SDDR. Pour ce faire, après avoir vidé complètement le contenant, le rincer abondamment à l'eau et réutiliser l'eau une autre itération, ou traiter les effluents comme des résidus du produit selon les indications du paragraphe 13.1.

Les contenants vides et propres peuvent être réutilisés selon la législation locale/nationale/Européenne en vigueur, ou retirés une utilisation ultérieure ou incinérer par un gestionnaire de résidus urbain ou un gestionnaire industriel autorisé, selon le cas et en accord avec la réglementation nationale/Européenne en vigueur.

Les contenants vides contaminés doivent être gérés et retirés par un gestionnaire de résidus autorisés, toujours selon la réglementation nationale/Européenne en vigueur.

13.3 Dispositions législatives en relation à la gestion des résidus:

Législation communautaire (Directive 2008/98/CE, 2000/532/CE: Décision de la Commission du 3 de Mai 2000) ou de l'état en relation avec la gestion des résidus.

14 INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

Produit non dangereux pour le transport. Non soumis à las dispositions ADR / RID / IMDG / IATA

15 INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

15.1 Règlementation et législation en matière de sécurité, santé et environnement spécifiques pour la substance ou le mélange:

- ❖ Composition communiquée au centre antipoison de Paris.
- ❖ Substances candidates à l'autorisation par le Règlement CE 1907/2006 (REACH): Non applicable.
- ❖ Restrictions a la commercialisation et à l'usage de certaines substances et mélanges dangereux (Annexe XVII du Règlement REACH): Aucun
- ❖ Règlement CE 1005/2009, sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone: Non applicable.
- ❖ Règlement CE 649/2012, relatif à l'exportation-importation de produits chimiques dangereux: Non applicable.
- ❖ Substances actives qui non pas été approuvées conformément à l'Article 9 du règlement (UE) n° 528/2012: Non applicable.
- ❖ Autres indications en étiquetage:
Ne pas ingérer.
En cas d'accident, consultez le centre antipoison de Paris à 01 40 05 48 48.
COMPOSITION: Autres composantes

Composantes	Intervalle de concentration
Parfum (eugenol, Cinnamaldehyde alcohol)	15-30%

- ❖ Dispositions particulières en matière de protection des personnes ou de l'environnement:
Il est recommandé d'utiliser l'information recueillies de cette fiche de données de sécurité comme données d'entrée pour une évaluation des risques de les circonstance locale dans le but d'établir les mesures nécessaires de prévention pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage et l'élimination de ce produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Non requise.

16 AUTRES INFORMATIONS

- ❖ Information sur la dose et le mode l'emploi: en étiquette et fiche technique du produit
- ❖ Texte complet des phrases législatives mentionnées au paragraphe 3:
H225: Liquides et vapeurs très inflammables.
H226: Liquides et vapeurs inflammables.
H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318: Provoque de graves lésions des yeux.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes a long terme.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraine des effets néfastes a long terme.
- ❖ Abréviations utilisées, non spécifiées dans les paragraphes 1 à 16:
< : plus petit que ; ≤ : plus petit ou égal à ; > : plus grand que ; ≥ : plus grand ou égal à
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society).
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Substances.
REACH: Registry, Evaluation and Authorization of Chemicals
PBT: Persistante, Bio cumulable et Toxique.
mPmB: très persistantes y très bio cumulables.
VLA-ED: Valeur Limite environnante – Exposition journalière;
VLA-EC: Valeur Limite environnante – Exposition courte.
INSHT: Institut National de Sécurité et d'Hygiène au travail
CEN: Comité Européen de Normalisation (European Committee for Standardization).
CL50: Concentration létale al 50% ; **DL50 :** Dose létale al 50% ; **CE50:** Concentration effective au 50%

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Selon les Règlements CE 1907/2006, 1272/2008 et 2015/830)

Produit: PVC Désodorisant
Fraicheur Pomme
Fraicheur Lime et Citron

Révision: 01

Date de révision: 02/06/2015

Page 11 de 11

STOT SE: Toxicité spécifique selon les organes déterminés (STOT), exposition unique (SE)

STOT RE: Toxicité spécifique selon les organes déterminés en (STOT), exposition répétée (RE)

BCF : Facteur de Bioconcentration (Bioconcentration factor) ;

Log Pow: Coefficient de répartition octanol/eau

ITC: Instruction technique complémentaire pour l'entreposage de produits chimiques dangereux (RD 379/2001)

SEVESO: Nombre commun de la Normativa relative au contrôle des risques inhérents lors des accidents graves dans lesquels sont impliquées des substances dangereuses.

n.a.: non applicable ; **n.d.:** non disponible.

❖ Conseils relatifs à la formation:

Il est recommandé une formation minimale en matière de prévention des risques liés au travail du personnel qui manipulera ce produit, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que de l'étiquette du produit.

❖ Principales sources bibliographiques:

- <http://ecb.jrc.ec.europa.eu/esis>
- <http://echa.europa.eu>
- <http://eur-lex.europa.eu>
- Fiche de Donnée de Sécurité de chaque composante.

L'information facilitée dans cette Fiche de Données de sécurité a été rédigée en accord avec l'annexe II du Règlement CE 1907/2006, relatif al **REACH, modifié par le Règlement CE 453/2010, ainsi que le R.D. 255/2003 (Directives 1999/45/CE, 2001/58/CE y 2001/60/CE), et avec le Règlement CE 1272/2008 (**CLP**) sur la classification, l'étiquetage et le contenant de substance et mélanges dangereux et leurs modifications ultérieures et actualisation à date. Il est aussi en accord avec la RTS de détergents en vigueur (R.D. 770/1999 et le Règlement CE 648/2004, et ses modifications ultérieures)**

L'information de cette Fiche de Données de Sécurité est basée sur les propriétés des composantes que nous ont communiqué nos fournisseurs ainsi que nos connaissances au moment de l'édition de cette fiche La Fiche des Données de Sécurité prétend donner de l'information relative à la valorisation sanitaire et de sécurité sous les conditions dans lesquelles ce produit est transporter, entreposer, ou employé au travail. L'entreprise sous-administrative n'est pas responsable de l'usage que peuvent en faire les usagers. Ce document n'est pas une garantie de qualité.